###### Formulaire de demande d’ouverture de section internationale (SI) et de classes de cycle terminal menant au baccalauréat français international (BFI)- Rentrée 2023

###### Lycées situés en France ou dans l’EFE

*Merci de compléter un formulaire par établissement concerné. Le formulaire doit être impérativement complété sous format électronique (*[*http://eduscol.education.fr/sections-internationales*](http://eduscol.education.fr/sections-internationales)*, rubrique « Ouverture des sections et recrutement des enseignants »). Ne pas modifier le format du formulaire.*

*Sauf mention contraire précisée en début de question, les questions concernent les écoles et établissements en France ou dans le réseau d’enseignement français à l’étranger.*

Synthèse de la demande

**Langue demandée :**

*Merci de préciser « britannique », « américaine », « australienne » pour les sections anglophones ; « portugaise » ou « brésilienne » pour les sections lusophones.*

**Académie (France):**

**Pays (EFE) :       Langue du pays hôte (EFE) :**

**Commune / Ville :**

**Nom officiel de l’établissement :**

**Ouverture demandée :**

[ ]  Classes de section internationale de seconde et classes menant au BFI (cycle terminal)

[ ]  Classes de cycle terminal menant au BFI (classe de première et classe de terminale)

**L’établissement a-t-il présenté une précédente demande d’ouverture ?**[ ]  Oui Préciser l’année : [ ]  Non

**Personne en charge du dossier** *(NB : La personne en charge du dossier, l’école ou l’établissement demandeurs pourront être sollicités pour des informations complémentaires par les services de l’administration centrale chargés de l’instruction du dossier).*

NOM et Prénom :

Fonction :

Téléphone (si possible ligne directe ou portable) :

Adresse électronique :

Identification administrative du lycée (France)

**Code UAI (RNE)** :

**Secteur** : Public [ ]  Privé sous contrat [ ]

**Adresse postale** :

**Adresse électronique** :

**Site internet** :

**N° de téléphone** :

**NOM et prénom du chef d’établissement** :

**L’établissement relève-t-il de l’éducation prioritaire** ? [ ]  Oui [ ]  Non

**Identification administrative du lycée (EFE)**

**Code UAI (RNE) :**

**AEFE : EGD [ ]  Conventionné [ ]  Partenaire [ ]**

**Mission laïque française (Mlf) : [ ]  EPR [ ]  Partenaire**

**Autre porteur de projet :**

**Niveaux homologués :**

**Adresse postale :**

**Adresse électronique :**

**Site internet :**

**N° de téléphone :**

**NOM et prénom du directeur d’école / du chef d’établissement :**

Étapes à renseigner

[1 Environnement de la section](#_Toc101274840)

[2 Vivier des élèves](#_Toc101274841)

[3 Recrutement des élèves et conditions d’accueil](#_Toc101274842)

[4 Enseignants en charge de la section](#_Toc101274843)

[5 Organisation pédagogique de la section](#_Toc101274844)

[6 Organisation et fonctionnement de la section](#_Toc101274845)

[7 Observations ou tout élément spécifique que vous souhaitez faire valoir auprès de l’administration centrale](#_Toc101274846)

# Environnement de la section

## Présentation de l’établissement (localisation, nombre d’élèves, d’enseignants, etc.)

      (maximum 2 000 caractères)

## Résumé du projet d’ouverture de la section *(objectifs visés, besoins et atouts identifiés)*

      (maximum 2 000 caractères)

## Contexte international de l’établissement. Description des activités et partenariat(s) établis autour du projet de section (établissements locaux, acteurs publics ou privés locaux…) avec le pays partenaire de la langue de la section et éléments témoignant de la présence à proximité de l’établissement, d’élèves potentiellement intéressés par la section. *P*résence d’entreprises étrangères, présence d’une communauté étrangère, projet international d’une collectivité territoriale. Joindre un courrier ou toute pièce justificative ainsi que des éléments chiffrés (analyse des effectifs de l’établissement, étude de vivier auprès des écoles ou établissements environnants, résultats des enquêtes menées auprès des familles ou des entreprises locales ; statistiques INSEE ; etc.).

      (maximum 2 000 caractères)

## Contexte local : complémentarité avec les autres établissements ; inscription de la section dans le cadre d’un cursus cohérent depuis l’école élémentaire jusqu’à la terminale ; accompagnement du projet…

 (maximum 2 000 caractères)

## France uniquement : contexte social - Inscription du projet dans une stratégie académique de renforcement de la mixité sociale dans les établissements scolaires.

maximum 2 000 caractères)

# Vivier des élèves

## Effectifs existants

Le cas échéant, effectifs existants de section en 2022-2023, aux niveaux précédents dans le type de section demandé (y compris dans les établissements environnants) :

| Niveaux | Effectifs existants dans la section |
| --- | --- |
| CP |  |
| CE1 |  |
| CE2 |  |
| CM1 |  |
| CM2 |  |
| 6ème |  |
| 5ème |  |
| 4ème |  |
| 3ème |  |
| **Total** |  |

### Effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée scolaire (2023-2024) au(x) niveau(x) correspondant(s) à la demande d’ouverture de la section *(uniquement dans l’établissement candidat)* :

| Niveaux | Effectifs prévisionnels dans la section |
| --- | --- |
| 2nde (le cas échéant)  |       |
| 1ère BFI  |       |
| Terminale BFI  |       |
| **Total** |  |

## Quels sont les éléments qui laissent prévoir le maintien ou une augmentation de ces effectifs ? Indiquer sur quels éléments objectifs se fonde cette estimation.

      (maximum 2000 caractères)

## Description et calendrier des actions de communication menées ou prévues auprès des familles et mesures envisagées pour assurer la valorisation et le rayonnement de la section auprès du public (entreprises, collectivités, autorités académiques, postes diplomatiques, consulats, partenaires internationaux etc.)? (place prévue pour le dispositif dans le site internet et autres supports de communication de l’établissement)

      (maximum 2 000 caractères)

# Recrutement des élèves et conditions d’accueil

## Quelles sont les procédures de recrutement des élèves de la section ? *(tests, entretien, sélection sur dossier, motivation, niveau de recrutement…).*

      (maximum 2 000 caractères)

## Existe-t-il en amont des dispositifs permettant de garantir l’existence d’un vivier en classe de première (classe de section européenne ou de langues orientales, section binationale ou parcours renforcé en langue vivante par exemple) ?

      (maximum 2 000 caractères)

## France uniquement : Quelle est la zone de recrutement de la section ?

[ ]  Secteur scolaire [ ]  Ville [ ]  Département [ ]  Académie

Dans le cas d’un recrutement hors secteur, comment est envisagée l’intégration des effectifs de la section par rapport aux élèves du secteur? Préciser l’ordre de priorité prévu pour l’affectation des élèves dans l’établissement.

      (maximum 2 000 caractères)

## Franc uniquement : Est-il prévu de limiter le nombre d’élèves hors-secteur de la section par rapport aux élèves du secteur ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, de quelle façon ?

      (maximum 1 500 caractères)

## L’établissement dispose-t-il d’un internat ?

 [ ]  Oui [ ]  Non

## Quelles sont les possibilités offertes aux élèves allophones arrivant dans la section d’intégrer au mieux le système éducatif français en début ou en cours d’année : mise en place d’un enseignement de français langue étrangère (FLE) ou langue de scolarisation (FLSco) ou unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ?

      (maximum 2 000 caractères)

## Entrée en section internationale de classe de seconde : comment est organisée la montée pédagogique dans le niveau de SI seconde ?

[ ]  Les élèves de la SI de troisième entrent de droit dans la SI de seconde

[ ]  Les élèves, y compris ceux de la SI, passent les tests d’entrée.

Dans ce dernier cas, quelles sont les modalités prévues pour assurer une continuité dans le parcours des élèves qui ne réussiraient pas le test d’entrée ?

      (maximum 2 000 caractères)

## Entrée en cycle terminal BFI : comment est organisée la montée pédagogique dans le cycle terminal menant au BFI ?

      (maximum 2 000 caractères)

Quelles sont les modalités prévues pour assurer une continuité dans le parcours des élèves qui ne réussiraient pas le test d’entrée ?

      (maximum 2 000 caractères)

# Enseignants en charge de la section

## L’établissement dispose déjà des enseignants compétents pour assurer les enseignements spécifiques de la classe de seconde SI et des classes menant au BFI (cycle terminal) :

[ ]  Oui [ ]  Non [ ]  Partiellement

Pour les enseignants déjà en place, indiquer dans quelle discipline et en quoi ils sont spécifiquement compétents.

Pour les enseignants qui ne sont pas encore en place :

- s’ils ne sont pas encore identifiés, expliquer pourquoi et les mesures mises en place pour les identifier (professeurs associés, mouvement spécifique national, …) et à quelle échéance.

- s’ils sont pressentis, expliquer comment ils seront nommés sur le poste (professeurs associés, mouvement intra-académique, mouvement spécifique national, recrutement …) et à quelle échéance.

## Formation annuelle des enseignants en charge des enseignements spécifiques. L’établissement s’est-il renseigné sur l’existence et les modalités de cette formation ? Certaines sections organisent, par langue et au niveau national, une réunion annuelle d’information et de formation des enseignants (essentiellement de lycée).

[ ]  Oui Préciser le cadre de la formation :       [ ]  Non

Un budget est-il prévu pour couvrir les frais de déplacement des enseignants concernés à ces formations ?

[ ]  Oui. Préciser la source de ce budget *(établissement, académie…)* :       [ ]  Non

      (maximum 2 000 caractères)

## Dans le cas où il est envisagé d’accueillir un ou plusieurs enseignants mis à disposition par un gouvernement étranger, quelles mesures sont prévues pour son/leur accueil? (personne contact, logement, cours de français langue étrangère, familiarisation avec le système éducatif français, formalités administratives, etc.)*.*

***Plus généralement, comment est organisée l’intégration des enseignants de la section au sein de l’établissement ?***

      (maximum 2 000 caractères)

## Intégration des enseignants de section internationale et classes menant au BFI au sein de l’établissement. (Intégration des professeurs de la section dans le projet pédagogique de l’établissement, lien avec les autres professeurs…).

      (maximum 2 000 caractères)

## Un accompagnement des corps d’inspection et/ou formateurs pour assurer la formation des enseignants de la section est-il prévu? Observations concernant les enseignants.

      (maximum 2 000 caractères)

## Statuts et qualification des personnels enseignants en charge des enseignements spécifiques : pour chaque enseignant, préciser son nom et prénom, sa nationalité, le niveau de classe concerné, l’enseignement dispensé et le statut.

## Joindre obligatoirement les CV en langue française en prenant appui **sur le modèle de CV en annexe**. Chaque CV devra mettre en avant les compétences spécifiques de l’enseignant pour le poste. Joignez, le cas échéant, la fiche de poste, le contrat de travail de l’enseignant et/ou une lettre d’engagement.

# Organisation pédagogique de la section

## Comment est envisagé l’emploi du temps des élèves de la section internationale et des classes menant au BFI ?

[ ]  Ils seront regroupés dans une classe pour l’ensemble des cours.

[ ]  Ils seront regroupés uniquement pour les enseignements spécifiques.

## Organisation des enseignements spécifiques

### Cadre réglementaire :

Le cadre réglementaire des enseignements spécifiques dispensés en section internationale et en classes menant au baccalauréat français international est précisé dans l’arrêté du 6 août 2021, « relatif aux sections internationales de classe de seconde et aux classes menant au baccalauréat français international (BFI) ».

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/jo/2021/08/08/0183>

### Classe de seconde - Horaires globaux :

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement de et en langue de la section **en classe de seconde** (inclure les horaires de DNL, de langue et littérature et, le cas échéant, de LV1 s’il s’agit de la même langue que la langue de la section) **et en donner le détail**. *Distinguer au besoin par classe et par niveau*

### Classe de seconde - Langue et littérature :

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement de langue et littérature **en classe de seconde** ? *Distinguer au besoin par classe*

Quel est le statut des langues vivantes A et B par rapport à la langue de la section ?

[ ]  Les élèves de la SI étudient une LVA et une LVB différentes de la langue de la section

[ ]  L’enseignement de langue et littérature intègre les horaires de LVA pour les élèves de SI

[ ]  La langue de la section est la même que la LVA mais il s’agit de deux enseignements différents

Dans ce dernier cas

* préciser le nombre d’heures hebdomadaires consacrées à la LVA outre les enseignements de langue et littérature :
* préciser si l’enseignant est le même en langue et littérature et en LVA :

### Classe de seconde - Discipline non linguistique (DNL) :

Dans le cadre de l’enseignement de discipline non linguistique (DNL), préciser le volume horaire hebdomadaire dispensé en langue de section (DNL) et le volume hebdomadaire de la discipline dispensé en langue française **en classe de seconde** ?

### Classe de seconde - Est-il prévu d’enseigner d’autres disciplines dans la langue de la section ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, indiquer lesquelles et les modalités de cet enseignement (quotité horaire en langue vivante et en français)

      (maximum 1 500 caractères)

### Cycle terminal - Horaires globaux langue de section:

Quel est l’horaire hebdomadaire total d’enseignement de et en langue de la section **en cycle terminal** (inclure les horaires de DNL, de connaissance du monde et, le cas échéant, d’approfondissement culturel et linguistique et de LV1 s’il s’agit de la même langue que la langue de la section) **et en donner le détail**. *Distinguer au besoin par classe et par niveau*

### Cycle terminal - Approfondissement culturel et linguistique :

L’enseignement d’approfondissement culturel et linguistique du cycle terminal de deux heures hebdomadaires est-il adossé à la LVA (langue de la section) ou la LVB ? Le cas échéant, préciser la LVB*.*

### Cycle terminal – Connaissance du Monde :

Indiquer les horaires de l’enseignement connaissance du monde, en classe de première et de terminale.

### Cycle terminal- Discipline non linguistique (DNL) :

Dans le cadre de l’enseignement de discipline non linguistique (DNL), préciser le volume horaire hebdomadaire dispensé en langue de section (DNL) et le volume hebdomadaire de la discipline dispensé en langue française **en classe de première et de terminale** ? *Distinguer au besoin par classe.*

Une DNL facultative est-elle proposée **en classe de première et de terminale** ? Si oui, indiquez la discipline choisie, la langue dans laquelle elle est enseignée (ainsi que son positionnement : LVA, LVB ou LVC) et les horaires d’enseignement en classe de première et de terminale. *Distinguer au besoin par classe.*

### Cycle terminal - Horaires LVB et LVC :

Quel sera le volume horaire global dispensé respectivement en LVA, LVB et LVC en **cycle terminal**.
*Distinguer au besoin par classe*

LVA :       heures hebdomadaires

LVB :       heures hebdomadaires

LVC :       heures hebdomadaires

### Cycle terminal - Est-il prévu d’enseigner d’autres disciplines dans la langue de la section ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, indiquer lesquelles et les modalités de cet enseignement

      (maximum 1 500 caractères)

**Préciser la date prévue de la première session de l’option internationale du baccalauréat, intitulée baccalauréat français international (BFI):**

Première session BFI :

[ ]  Session 2025

[ ]  Session 2026

[ ]  Autre session. Préciser laquelle et pourquoi :

# Organisation et fonctionnement de la section

## Le conseil d’administration de l’établissement a-t-il validé cette demande de section internationale ?

[ ]  Oui : à quelle date ?       [ ]  Non : à quelle date le vote est-il prévu ?

## La mise en place d’un conseil de section internationale et de parcours international est-elle prévue dans l’établissement ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser la composition et le fonctionnement de ce conseil *(articles D421-137 et suivants du Code de l’éducation) :*

      (maximum 2 000 caractères)

## France uniquement : existe-t-il un conseil académique des sections internationales et de parcours international (article D421-143 du Code de l’éducation) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

## Une participation financière pour les enseignements spécifiques est-elle demandée aux familles ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser :

- le montant annuel approximatif de cette participation et sa destination :

- les garanties offertes aux familles qui disposent de moyens financiers réduits afin que leurs enfants puissent être accueillis dans la section dès lors qu’ils auront rempli les conditions requises pour y prétendre :

## Existe-t-il une association liée au fonctionnement de la section (notamment pour le recrutement et la rémunération d’enseignants) ?

[ ]  Oui [ ]  Non

Si oui, préciser le nom de l’association, sa composition, ses effectifs etc.

Préciser les relations de l’école ou établissement avec l’association et les moyens que celle-ci mettra à la disposition de la section. Préciser également s’il existe une convention régulant les relations des services de l’Éducation nationale avec cette association.

      (maximum 2 000 caractères)

# Observations ou tout élément spécifique que vous souhaitez faire valoir auprès de l’administration centrale

Date :

Cachet et signature du chef d’établissement :